A V I S P U B L I C

Édition du 8 juillet 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1237-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 juillet 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1237-2023 modifiant le règlement numéro 2467-2003 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires afin de diminuer la limite de vitesse sur la rue Georges-Cros entre la rue Cowie et le boulevard Industriel et afin d'abaisser la vitesse de certaines rues à 40 km/h ».

2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

3. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 7 juillet 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier